



Bagnolet, le 11 septembre 2012

21 Rue Jules Ferry
93177 Bagnolet Cedex
☎ 01.48.18.88.29 📠 01.48.18.88.95
uff@unsa.org

COMMUNIQUE DE PRESSE CPFP 05-2012

Conseil Supérieur de la Fonction Publique de l'Etat (CSFPE) : Le gouvernement répond aux attentes de l'UNSA

Lors du CSFPE qui s'est déroulé ce jour, dans un climat d'écoute et de respect mutuels, Marylise LEBRANCHU, Ministre de la Réforme de l'Etat, de la Décentralisation et de la Fonction Publique a rappelé l'attachement du gouvernement au statut général de la fonction publique et au principe d'unicité des trois versants (Etat, Territorial et Hospitalière).

Elle s'est également engagée à s'investir personnellement dans les dossiers.

L'UNSA Fonction Publique prend acte positivement de ces annonces qui rompent radicalement avec les atteintes portées au statut des agents publics par le précédent gouvernement.

C'est pourquoi, l'UNSA Fonction Publique a voté favorablement sur le projet de décret supprimant le congé de réorientation professionnelle, dispositif complexe, injuste et particulièrement dangereux pour les fonctionnaires touchés par les projets de restructurations de services.

Désormais, l'UNSA Fonction Publique attend du gouvernement la modification de la loi de 2010 sur la mobilité pour, bien sûr, entériner la disparition du congé de réorientation professionnelle, mais, au-delà, supprimer les dispositifs dérogatoires que sont le recours à l'intérim ou à la création d'emplois à temps non complet dans la Fonction publique de l'Etat.

Enfin, l'UNSA Fonction Publique a demandé plus largement au gouvernement de se pencher prioritairement sur une refonte globale de la gestion des ressources humaines.

Jérôme DARCY
Secrétaire National
Adjoint à la Secrétaire Générale

Contact presse : Emilie TRIGO
Tél : 01 48 18 88 58 - 06 21 40 16 50 - emilie.trigo@unsa.org